

Leudelage, le 19 mai 2021

---

# AVIS DE CIRCULATION

## Réglementation temporaire de la circulation routière à l'occasion du chantier rue de la Gare du lundi, le 31 mai 2021 au dimanche, le 6 juin 2021 inclus

---

Madame, Monsieur,

Par la présente, nous vous informons qu'à l'occasion du chantier de la rue de la Gare, exceptionnellement, la réglementation de la circulation se fera comme suit:

1. A partir du lundi, le 31 mai 2021 au dimanche, le 6 juin 2021 inclus, la rue de la Gare, entre le croisement rue des Champs et la rue de la Forêt, sera barrée à toute circulation. En ce qui concerne les accès vers les maisons, les riverains sont informés par l'entreprise de génie civil de leur accès. Ils peuvent se renseigner auprès du chef d'équipe qui est en permanence sur place. Une déviation direction Schleiwenhaff / Bertrange / Strassen sera mise en place à travers de Cessange.
2. Cela aura aussi des répercussions dans les horaires de bus et des modifications ou suppressions des arrêts de bus. Informez-vous svp auprès de [www.mobiliteit.lu](http://www.mobiliteit.lu)

**Veillez respecter les déviations indiquées.**

Nous vous remercions dès à présent de votre compréhension.

**Le Collège des Bourgmestre et Echevins**

Diane BISENIUS-FEIPPEL, Bourgmestre

Jean-Paul SUNNEN, Echevin

Raphael GINDT, Echevin

## Plan de circulation période du 31/05/2021 au 06/06/2021

